



**UN PARCOURS DE PAIEMENT FLUIDE ET SÉCURISÉ**  
SUR VOTRE SITE E-COMMERCE



## Safe'R C'EST QUOI ?

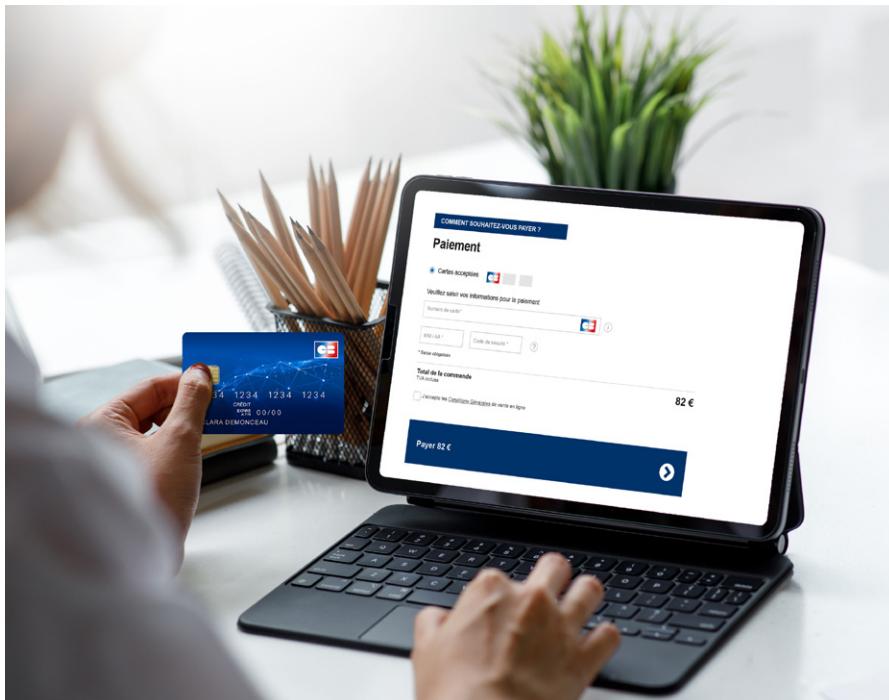
Safe'R by CB offre un parcours de paiement fluide et sécurisé sans authentification du client sur les sites e-commerce.

Ce programme permet aux e-commerçants éligibles de bénéficier d'exemptions d'authentification forte pour les paiements jusqu'à 250 €, et cela jusque dans 95% des cas. Il s'applique aux transactions initiées par les consommateurs (CIT<sup>(1)(2)</sup>). Les souscriptions d'abonnements et les paiements récurrents/échéonnés sont exclus de ce programme<sup>(2)</sup>.

Pour bénéficier de Safe'R by CB, plusieurs critères sont requis :

- ✓ Réaliser les transactions via Fast'R by CB.
- ✓ Présenter un faible taux de fraude.
- ✓ Véhiculer les données attendues dans le protocole d'authentification 3D Secure.

Avec Safe'R by CB, les e-commerçants CB améliorent leur taux de conversion pour leurs paiements jusqu'à 250€ et maximisent leur chiffre d'affaires.



<sup>(1)</sup> CIT : Customer Initiated Transaction = transaction initiée par le client

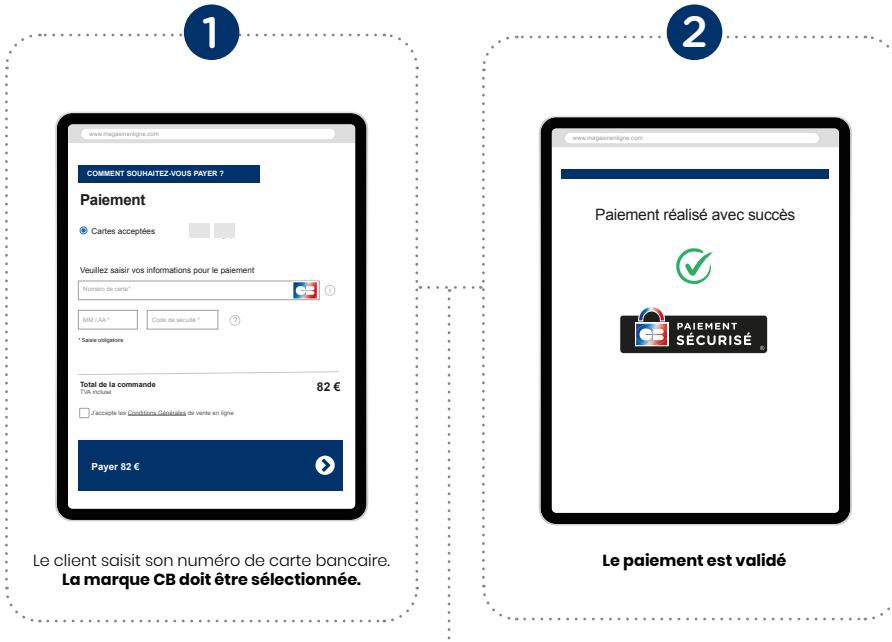
<sup>(2)</sup> En conformité avec la réglementation DSP2

# COMMENT ÇA MARCHE ?

## Exemple de parcours client

Le parcours est simple et permet une exemption d'authentification forte lors de l'appel à la plateforme Fast'R by CB (3D Secure).

Safe'R by CB permet au client d'être exempté d'authentification forte<sup>(2)</sup> jusqu'à 95% de ses paiements réalisés chez les e-commerçants inscrits et éligibles au programme.



## Exemption d'authentification forte

- 1- Le commerçant réalise une analyse de risque et décide de **demander une exception d'authentification forte à l'étape 3D Secure**.
- 2 - Fast'R by CB détecte que la transaction est éligible au programme Safe'R by CB et envoie une recommandation de frictionless (exemption d'authentification forte du client) à l'Emetteur.
- 3 - L'Emetteur décide de l'octroi d'une transaction frictionless ou non.

**Safe'R by CB permet un parcours fluide sans authentification forte du client<sup>(2)</sup>**

# COMMENT BÉNÉFICIER DE Safe'R

## L'adhésion au programme Safe'R by CB

Pour adhérer au programme, le e-commerçant ou son PAT<sup>(3)</sup> doit faire une demande à sa banque Acquéreur CB. Le programme s'applique à l'ensemble de ses paiements CB, quel que soit l'Acquéreur ou le prestataire d'acceptation.

## Les critères d'éligibilité pour les e-commerçants

Le programme contient deux niveaux :

- un premier niveau pour les paiements entre 0€ et 100€,
- un second niveau pour les paiements entre 100€ et 250€. Cette seconde tranche fait l'objet d'exigences plus importantes.

Prérequis	Pour les paiements CB jusqu'à 100€	Pour les paiements CB entre 100€ et 250€
Volumes de transactions	<b>+120.000 transactions CIT par an sur Fast'R by CB</b>	
Taux de fraude mensuel du commerçant *	<0,11% sur 4 mois pleins, sur les 6 derniers mois	<0,05% chaque mois
Eligibilité à la TRA <sup>(4)</sup> Acquéreur	<b>Pas obligatoire</b>	<b>Requise</b>
Données attendues dans le protocole 3D Secure**	<b>Véhiculer à minima l'adresse IP ainsi que 3 autres données</b>	

\* Calculé mensuellement par CB sur la base des déclaratifs reçus par les banques Emettrices CB.

\*\* **Données attendues par CB** : partager un minimum de données dans le flux 3D Secure :

- L'adresse IP du client utilisée pour la commande
- 3 données parmi les 5 suivantes :
  - adresse email,
  - numéro de téléphone,
  - adresse de facturation,
  - indicateur du mode d'expédition,
  - ancienneté du compte client chez le commerçant.

## Sortie du programme

Un e-commerçant perd le bénéfice du programme Safe'R by CB dès lors que son taux de fraude dépasse les seuils requis par CB et/ou s'il n'alimente pas les données attendues par CB.

<sup>(3)</sup> PAT : Prestataire d'Acceptation Technique

<sup>(4)</sup> TRA Acquéreur : Transaction Risk Analysis, analyse de risque des transactions par la banque du commerçant

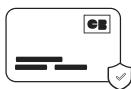
## LES AVANTAGES DE Safe'R



AUGMENTATION DES VENTES



MEILLEUR TAUX DE CONVERSION



TOUJOURS AUSSI SÉCURISÉ



PARCOURS DE PAIEMENT FLUIDE



# LE SAVIEZ-VOUS ?

## Utiliser CB en France, c'est bénéficié :

- du meilleur taux de conversion,
- des frais les plus bas,
- du taux de fraude le plus faible,
- du traitement CB des transactions sur le territoire,
- de la protection des données selon la réglementation française et européenne.



## Le paiement made in France\*

151 bis, rue Saint-Honoré  
75001 Paris

Contact : [marketing-cb@cartes-bancaires.com](mailto:marketing-cb@cartes-bancaires.com)  
[www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com)

